

LE BULLETIN DE LA FERME
REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Volume XXII—Henri Gagnon, Président. QUÉBEC 1er MARS 1934 Frs Fleury, Gérant,—Numéro 9

Médecine vétérinaire

J.-A.-E. BÉDARD, M.V.
Spécialiste aux consultations

N.—J'ai une jument de 14 ans qui est atteinte des mammelles de derrière. Je lui ai lavé à la quina, lui ai fait des frictions et sur le corps, l'ai recouverte de son humide avec une calèche à l'huile hier et elle paraît mieux un peu.

C. O. B.—Votre jument me paraît anémisée, elle a l'air malade du lundi.

Société des éleveurs de chevaux canadiens

Un fort groupement d'éleveurs de bons chevaux Canadiens, ont profité du congrès de la Société Générale des Éleveurs pour tenir la réunion annuelle de cette société.

L'assemblée tenue jeudi dernier a été particulièrement remarquable par l'importance particulière d'un projet conçu par le bureau des directeurs et qui fut soumis à l'approbation des membres.

Il existe une forte demande provenant de toutes les provinces du Dominion voire même des États-Unis pour de bons chevaux d'ouvrage et d'utilité générale du type du cheval Canadien dont on connaît la vigueur, la capacité, l'endurance, l'agilité sur la voiture de promenade et la facilité d'entretien, ce qui est malheureusement ce que nos éleveurs et nos cultivateurs ne sont pas en état, dans le moment, de profiter de ce marché vraiment intéressant, parce que l'élevage ne se fait pas encore d'une façon générale. Les quelques sujets que sont en mesure d'offrir les éleveurs de chevaux canadiens, membres de clubs ou autres, ne suffisent à peine à répondre à la demande pour des sujets reproducteurs.

Dans le cas du cheval canadien, il se présente une situation un peu extraordinaire. Cet élevage n'a d'adeptes que les cultivateurs de notre province, en nombre limité encore, et la demande pour ce type de cheval vient de toutes les parties du continent. On peut dire en d'autres termes que seule la province de Québec ne pourrait être en mesure de bénéficier d'un marché aussi étendu.

Or pour essayer d'arriver le plus tôt possible à multiplier la race, les directeurs de la Société des Éleveurs de Chevaux de race "Canadienne" ont cru devoir soumettre aux membres le projet suivant, lequel, selon l'avis d'autorités compétentes, pourrait remédier à la situation.

En vertu du projet soumis, on tenterait en premier lieu de grouper aux clubs d'éleveurs déjà existants ou, si jugé préférable, de former un groupement de tous les cultivateurs qui ont des juments Canadiennes de race pure et non enregistrées encore. Il serait également question de procéder à l'enrôlement des cultivateurs qui possèdent de bonnes juments représentant le type de race canadienne, demi-sang. En faisant saillir ces bêtes par de bons étalons purs l'on réussirait à augmenter la population des chevaux type canadien, et ces éleveurs pourraient tirer profit de la vente des chevaux provenant de cet élevage.

Il est soumis de plus que la Société tiendrait un registre spécial des sujets issus de ces accouplements. Tenant compte de l'influence de bons géniteurs mâles, après quelques générations nous aurions dans la province un groupe imposant de bons sujets qui pourraient être considérés comme types parfaits du cheval Canadien lesquels pourraient être éligibles à l'enregistrement aux Annales Nationales.

Le projet comporte de plus, que s'il est approuvé par les autorités du Ministère provincial de l'Agriculture, les juments ne pourraient être enrôlées qu'après avoir été inspectées par le Dr. J.-A. Vigneau, M.V. et le secrétaire de la Société M. André St-Pierre.

Ce projet, on le conçoit, a soulevé une discussion assez animée et très intéressante.

M. Paul Carignan au nom du club d'éleveurs de Montmagny, dont il est le secrétaire a représenté que l'enregistrement de ces chevaux aux Annales Nationales ne donnerait pas pleine mesure de protection aux éleveurs qui ont jusqu'ici et sont disposés à recourir à tous les moyens possibles pour améliorer le type du cheval Canadien.

M. J.-A. Ste-Marie est d'avis que cette initiative devrait être prise par le Département de l'Agriculture, plutôt que par les éleveurs mêmes, qui après tout se créent une concurrence prochaine.

M. Jos. Couture, de Loretteville, éleveur de chevaux Canadiens, bien connu, croit que l'on devrait procéder prudemment en enrôlant d'abord que les juments de race pure qui ne sont pas enregistrées.

HONNEUR AU MERITE

Le congrès annuel des éleveurs de la province qui s'est tenu à Québec, la semaine dernière s'est clôturé par une fête très mémorable en l'honneur de deux vétérans et pionniers du bon élevage dans notre chère province agricole de Québec.

Le banquet qui fut offert par le Ministère de l'Agriculture et un groupe imposant de l'élite de notre classe agricole en l'honneur du long état de service de M. Arsène Denis et de son "frère d'armes" le bon, le digne et vaillant M. Louis Thouin, au cours duquel furent cités à l'honneur d'autres éleveurs méritants, dont les noms restent intimement liés à notre histoire agricole et plus spécialement à la Société des Éleveurs de Québec, on le conviendra, peut être considéré comme le digne couronnement d'un congrès, où plus que jamais les cultivateurs se sont montrés hautement intéressés à leurs affaires.

Ceux qui ont pu suivre les réunions des diverses filiales de la fédération des éleveurs en rapportent comme nous, l'impression que la classe agricole est décidée de faire le premier pas dans les initiatives qu'elle croit de son ressort et qu'elle entend ne plus être taxée de ne pas se mêler de ses affaires. La caractéristique dominante du congrès de 1934, c'est que la voix professionnelle dans les différentes questions étudiées, projets soumis, a pris une part plus active à la discussion que la voix officielle et technique. Le lecteur s'en rendra compte en prenant connaissance des sommaires résumés (que nous publions aujourd'hui de ces assises importantes.)

Mais revenons à cette heure du triomphe que fut le banquet de jeudi dernier, à cette heure où les cultivateurs ont manifesté avec beaucoup d'éclat leurs plus beaux sentiments de gratitude à deux des plus respectables et méritantes figures de notre monde agricole. Deux cultivateurs qui par leur savoir, leur amour du sol et des bêtes, leur passion de bien faire ont apporté à la valeur d'une technique sûre, la haute contribution de leur expérience pratique. Les Denis et les Thouin, avec une constance et une énergie remarquables ont figuré, parmi ceux qui, avec les Couture, les Sylvestre et que d'autres, ont brisé avec les méthodes routinières et ont su dès les premières années, poser en exemple comme cultivateurs de progrès.

Les notes biographiques que nous publions sur M. Arsène Denis, comme nous les a fait connaître fort à propos M. Victor Sylvestre, nous apprennent qu'il n'est presque aucune initiative ayant été entreprise pour promouvoir chez nous, le progrès de notre agriculture, où le nom de ce vétéran ne figure toujours au premier plan.

Quant à M. Louis Thouin, si les circonstances n'ont pas voulu qu'il soit aussi fréquemment placé en évidence comme l'a été M. Denis, il n'en a pas été moins apprécié des agriculteurs qui l'ont vu à l'œuvre, et se rappelle avec quel feu il a su défendre et lutte encore pour revendiquer les intérêts de tout ce qui est canadien.

Aussi est-ce à regret que nous voyons ces vaillants soldats qui ont été de tous les bons combats, qui ont tenu haut et ferme le drapeau du progrès agricole, se retirer de l'arène à cause de leur âge avancé. Ce regret est d'autant plus sincère que nous ne pourrions bien mesurer la valeur de leur grand mérite qu'après les avoir perdus définitivement.

En témoignage de gratitude et d'appréciation, pour tant de services rendus à la cause de l'agriculture et du bon élevage, les membres de la Société des Éleveurs, le Ministère de l'Agriculture et un groupe d'amis, ont présenté à M. Arsène Denis, une coupe commémorative et une bourse; à son vaillant compagnon, M. Thouin, une canne à pommeau d'or.

Le gouvernement de Québec, par l'entremise d'une de ses voix les plus autorisées et sympathiques, a créé M. Arsène Denis, Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole et l'a décoré de la médaille d'Or du très grand mérite exceptionnel. C'était la juste manière de reconnaître les nombreux services rendus à la classe agricole par l'une de ses plus nobles figures.

Sur l'invitation de M. Frank Byrne, président de cette mémorable fête des nôtres, qui recueille la succession de M. Denis comme président de la Société Générale des Éleveurs, l'hon. M. Godbout, parlant comme agriculteur, titre qu'il est toujours très heureux d'arborer, l'étant en fait, a bien interprété les sentiments des éleveurs en exprimant leurs hommages et leurs vœux au décoré de la circonstance. Le passage que nous citons de la magnifique allocution de M. Godbout traduit bien l'importance du rôle de premier plan qu'a tenu M. Arsène Denis dans notre histoire agricole.

"C'est parmi les cultivateurs que nous devons venir chercher des lumières et des directions pour nous assurer que nous suivons les jalons du droit chemin. A côté du savoir et de la technique nous voulons garder l'expérience. Nous sommes donc heureux de reconnaître, dans le héros de cette démonstration et dans son digne émule, M. Thouin que nous associons ce à triomphe, des cultivateurs modèles, des citoyens intègres, dévoués à leur famille et soucieux de former une génération

Association des Éleveurs de Bétail Holstein
Fédération (Section de la province de Québec).
Société des Éleveurs de Bovins Canadien.

Société des éleveurs de chevaux percherons

Sous la présidence de M. J.-A. Ste-Marie, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, les éleveurs de chevaux Percherons ont tenu leur assemblée annuelle mercredi dernier.

L'assemblée devait être d'autant plus intéressante que les éleveurs de la province de Québec, en raison de leur nombre encore inférieur à ceux de certaines autres provinces canadiennes, comme celles d'Ontario et de l'Ouest, est celle qui compte le plus d'enregistrements et de transferts pour l'année 1933.

Sur 547 membres qui forment l'effectif de la Société Canadienne des Éleveurs de Percherons, Québec compte 57 membres. C'est la province de la Saskatchewan qui compte le plus grand nombre d'éleveurs, soit 174. L'Alberta, 144, Ontario, 110, le Manitoba, 67 et les Maritimes 5, avec un membre seulement en Colombie Anglaise.

La Société des Éleveurs de Percherons de Québec, compte deux de ses membres au bureau des directeurs de l'Association Canadienne. Il serait dans l'intérêt des éleveurs de Québec qui possèdent des sujets enregistrés de faire partie de la Société, Québec pourrait bénéficier d'un troisième directeur à la Société centrale, et pour peu que les éleveurs continuent à manifester autant d'intérêt à cette race de chevaux particulière, le jour n'est pas loin où la voix des éleveurs de Québec tiendra un rôle encore plus important à la direction des affaires de l'Ass. Canadienne des Éleveurs de Chevaux Percherons, déclaraient MM. Ste-Marie, Gilbert Arnold et W. Craig, représentant de National Breweries, au cours des intéressantes allocutions qu'ils ont prononcées.

Puisque nous citons le nom de M. Craig, de Nat. Breweries, il convient de rappeler au lecteur que le nom de cette institution industrielle est intimement lié au progrès de la race percheronne dans notre province.

M. Craig annonçait que plus de 1,000 poulains étaient issus des vingt-six étalons Black Horse que la Compagnie maintient en service dans les divers districts agricoles de Québec. La compagnie se propose non seulement de maintenir cet effectif au cours de 1934 mais de l'augmenter de cinq ou six bons sujets de plus, afin de pouvoir répondre aux demandes qui sont faites à la National Breweries pour le service de ces étalons de choix.

M. Craig exprime l'opinion que les expositions, classe "A", c'est-à-dire les grandes expositions provinciales recevant des octrois des gouvernements devraient modifier leurs listes de prix pour les classes de chevaux de traits de façon à traiter la race des Percherons sur un pied d'égalité avec les autres races de chevaux.

Les éleveurs de Québec ont manifesté d'une façon non équivoque leur haute appréciation de l'importante coopération de National Breweries pour promouvoir les intérêts des éleveurs et améliorer notre élevage, en priant la Société de consigner à son procès-verbal et de communiquer aux journaux, une résolution d'appréciation de cet importante collaboration dont les effets très substantiels sont déjà visibles. MM. L.-J. Bois de St-Jean-Port-Joli et Alex. Fournier, de Montmagny, furent les proposeur et secondeur de cette résolution adoptée à l'unanimité.

LE PRIX DES CHEVAUX A LA HAUSSE

C'est ce qu'annonce aux éleveurs M. Gilbert Arnold, de Grenville, dans l'allocution qu'il a prononcée, M. Arnold a eu l'occasion de visiter plusieurs districts des États-Unis. Les chevaux sont partout en grande demande. Le retour du tracteur au bon cheval de ferme se dessine partout et les perspectives de vente n'ont depuis longtemps été aussi intéressantes.

"En somme", déclare M. Arnold, "les prix ont augmenté de près de 50% aux États-Unis. Ici, la demande pour de bons chevaux de traits est très forte et nous ne pouvons à peine y suffire.

M. J. MacVannel, des Annales Nationales, à Ottawa, insiste sur l'importance de bien tenir les records d'élevage, et d'ins-

(Suite à la page 84)

(Suite à la page 83)

(Suite à la page 84)

er aux Lettres

pondons qu'aux lettres portant e et l'adresse de nos abonnés

G. G. Tilley Road.—Vous obtiendrez renseignements pour le traitement en vétérinaire Canadienne des producteurs de Québec, P. Qué. Vous pouvez adresser à l'attention de M. L.-V. Parent, est le gérant de cette Coopération.

au des Olives.—Prière de demander à l'École des Arts Domestiques à Québec, on se fera un devoir et grand plaisir de communiquer.

Cacouna.—Le bureau central de la Caisse Populaire Desjardins, à Québec, M. Cyrille Vaillancourt, en est le gérant.

Bristol Conn.—Nous croyons qu'en lisant au Commissaire des fruits, vous verrez que le bulletin hebdomadaire dont nous vous adressons des extraits sur le marché des fruits vous sera adressé.

St-Henri Tailleur.—Surveillance notre délégué, la directrice de notre page féminine la recette demandée.

récolte de 60 boisseaux plus une récolte de 2 e foin de trèfle l'année enlèvent ensemble 120 potasse pure au sol, ce la quantité de potasse dans 240 livres de mupotasse ou 1200 livres rais 2-8-10''.

gner du poids, le sel est... ur aux cultivateurs. Son usage tra de produire le plus économique pores de meilleure qualité deront de plus hauts prix sur anglais.

USSE Des milliers de propriétaires de chevaux se sont servis, avec succès, du REMÈDE CAPITAL pour la... (en timbres ou monnaie) pour couronnement et les frais postaux pour un... DONALDSON, Dept. H... P. 263, Ottawa, Ont.